## 6 octobre 2015

## Bonjour,

Merci d'être venus aussi nombreux pour cette 12<sup>ème</sup> édition de la journée santé sécurité au travail, organisée comme chaque année par la Direction de la santé et de l'action sociale du CIG.

Afin de répondre à vos attentes, nous avons cette année renouvelée la formule déjà adoptée l'an dernier, plus interactive et plus participative :

- nous vous proposons au total 9 ateliers ou tables rondes,
  en format plus restreint ; vous pourrez ainsi échanger avec
  les intervenants et entre vous,
- nous vous proposons cette année des ateliers et de très nombreux retours d'expériences de nos collectivités affiliées, qui mettent en œuvre au quotidien dans les services des mesures de prévention.

Que vous soyez DRH, responsable d'un service de santé au travail, ou acteur de la santé, sécurité et du bien-être au travail, l'objectif de cette journée est de vous permettre :

- De prendre du recul sur votre pratique professionnelle ;
- De partager les expériences menées par les collectivités de la petite couronne et au-delà ;

- De rencontrer vos pairs d'autres collectivités, afin de constituer des réseaux professionnels ;
- De vous outiller pour agir de manière efficace au quotidien.



L'ensemble des équipes de la direction de la santé et de l'action sociale du CIG ont été mobilisées pour la préparation de cette journée qui porte sur le rôle de l'encadrant en matière de santé et de sécurité au travail. La prévention et la protection de la santé des agents est en effet un sujet transversal, qui concerne tous les services d'une collectivité, et non seulement les DRH.

Le volet santé et sécurité au travail est en effet le plus récent des champs de la gestion des ressources humaines, et il a connu depuis quelques années un essor considérable.

Mais les acteurs de la santé et de la sécurité au travail (médecin de prévention, conseillers et assistants de prévention, assistants sociaux, psychologues...) ne peuvent pas tout, et doivent nécessairement trouver des relais pour porter la politique de prévention dans les différents services de la collectivité.

C'est pourquoi nous avons décidé de traiter cette année du rôle de l'encadrant dans la santé et la sécurité au travail : Les managers territoriaux, qu'il s'agisse de l'encadrement supérieur, des encadrants intermédiaires ou de proximité, ont un rôle à jouer dans la prévention des risques professionnels et la promotion de la santé au travail. Sans vouloir effrayer quiconque, je rappelle également que leur responsabilité peut également être engagée en cas de manquement à l'obligation de sécurité de résultat.

La construction d'un véritable « système de management de la santé et de la sécurité au travail » nécessite de déterminer et de formaliser le rôle de tous les niveaux d'encadrement dans la mise en œuvre et le déploiement de la politique de promotion de la santé au travail.

Si le rôle-clé de l'encadrement est aujourd'hui bien compris, se pose la question de la mobilisation des managers sur cette thématique. Plusieurs retours d'expérience de cette journée montreront que cette mobilisation est possible, mais nécessite des moyens, et de passer du temps à échanger, sensibiliser, et former sur cette question.

Un autre volet doit également faire l'objet d'une attention particulière, compte-tenu notamment des évolutions règlementaire en matière de prévention des risques psychosociaux : il s'agit de la préservation de la santé des managers eux-mêmes.

De fait, l'encadrement est aujourd'hui soumis à des exigences et des contraintes de plus en plus importantes, du fait de l'évolution des attentes des administrés, des restrictions budgétaires, voire de l'évolution du contexte institutionnel, particulièrement en petite couronne.



Le programme de cette journée est dense, et j'espère que chacune et chacun d'entre vous y trouvera des éléments utiles à son exercice professionnel.

Ce matin, la table ronde va permettre de poser le cadre général et d'aborder la question de la mobilisation des encadrants sur les thématiques de santé et de bien-être au travail.

En deuxième partie de matinée, trois conférences vous sont proposées, qui aborde chacune un volet de la problématique :

- Une conférence traitera des DRH, de leur propre santé, (car elles et eux aussi sont encadrant(e)s!), et de la manière dont ils/elles mettent en œuvre la politique de santé au travail, de manière partagée
- Une autre conférence présentera une étude sur la santé des managers territoriaux en petite couronne

- Le troisième volet porte sur le management des managers, lui-même envisagé comme outil de prévention des risques.

Après le repas qui aura lieu en salle Catamaran, vous vous êtes inscrits pour cet après-midi à deux ateliers successifs, qui permettront d'aborder différents sujets ou problématiques :

- Le positionnement des encadrants dans le système de management de la santé et de la sécurité au travail
- Le binôme médecin-encadrants qui impulse des démarche de prévention
- La sensibilisation de l'encadrement à la prévention des risques
- Le rôle de l'encadrement dans la prévention des conduits addictives
- Le rôle de l'encadrement dans le maintien dans l'emploi
- La mise en place des réseaux d'assistants de prévention.

Je tiens pour conclure à remercier l'ensemble des agents impliqués dans l'organisation de cette journée, et ils sont nombreux, particulièrement :

Emmanuelle Bourin, Bernard Dreno, Nadia Moussa, Sabrina Baringthon

Abdelmotalib El Harras et Olivier Vaillant

Sajia Ghyiati, Farida Mellouli et Coralie Gonin

Aurélie Tomas-Bouil [c'est notre interne en médecine du travail]

Elisette Leitao, Marie Orlando et Dominique Buridant, qui ont géré de main de maître l'organisation de cette journée.

Cette initiative est conçue de façon interactive : intervenez, faites part de vos expériences, de vos questions, de vos doutes, de vos propositions.

Je laisse maintenant la parole à Sarah Deslandes, Directrice de la santé et de l'action sociale, pour l'animation de la table ronde.